

La présente Fiche Mensuelle à elle seule ne donne pas une information complète sur la SICAV et doit donc être lue préalablement à tout investissement, conjointement avec le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC), le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.



Promoteur

TreeTop Asset Management S.A.

Distributeur

TreeTop Asset Management Belgium

Classe d'action

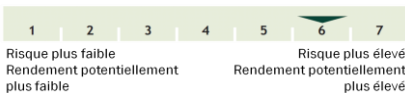
Classe AD - EUR distribution

VNI au 31/12/21 € 132.57
Code ISIN BE6325079976
Souscription minimum € 5,000
Date de lancement 26/01/2021

Informations Générales

Forme juridique Compartiment d'une SICAV publique de droit belge
Type de produit financier Organisme de Placement Collectif
Durée du produit Indéterminée
Actifs nets du compartiment € 22 millions
Banque dépositaire CACEIS Bank, Belgium Branch
Service fin. Belgique CACEIS Belgium S.A.
Auditeur externe Deloitte
Calcul de la VNI Quotidien (VNI publiée dans L'Echo & De Tijd)
Frais de gestion 1.0% par an
Frais d'entrée/sortie 0%
Frais de changement de compartiment 0.1% pour un changement vers le compartiment TreeTop World ESG Leaders Equity Index
Frais courants 1.4% (les frais de gestion sont inclus dans les frais courants)
Taxe boursière à la sortie Non applicable
Taxe belge sur l'épargne à la sortie Non applicable
Précompte mobilier belge 30% sur dividendes
Définition Le mot "fonds" est utilisé comme terme générique pour désigner une SICAV ou un compartiment de SICAV

Profil de risque et de rendement



Pour plus d'informations sur le profil de risque et de rendement du compartiment, se référer aux derniers DIC et prospectus.

OBJECTIF, STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET RISQUES

En souscrivant à TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI, vous investissez dans un fonds qui poursuit un double objectif : (i) offrir à ses actionnaires une exposition au marché des actions de grandes entreprises multinationales et (ii) faire bénéficier ses actionnaires soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT »).

Le fonds investit principalement dans des actions composant l'indice boursier Dow Jones Global Titans 50 EUR (l'« Indice »), qui comprend une cinquantaine d'actions de grandes sociétés multinationales du monde entier. Afin de construire le portefeuille du fonds, la Société de gestion retire à sa discrétion certains constituants de l'Indice notamment : (i) les actions de sociétés qui de l'avis de la Société de gestion pourraient ne pas donner droit au régime des RDT (ii) les actions de sociétés qui, selon les sources dont dispose la Société de gestion, sont impliquées dans la fabrication et à la commercialisation de mines antipersonnel et de sousmunitions, la production de tabac, les jeux de hasard, la violation des droits humains, et (iii) les actions de sociétés reprises sur des listes d'exclusion nationales ou supranationales en relation avec la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. Par ailleurs, afin de limiter le risque de concentration, la Société de gestion limite l'exposition du fonds aux actions d'un même émetteur à maximum 7.5% de la Valeur Nette d'Inventaire lors de chaque revue trimestrielle.

L'indice Dow Jones Global Titans 50 EUR constitue l'univers d'investissement du fonds. Il est uniquement indiqué à titre informatif ; l'objectif du fonds n'est en effet pas de reproduire la performance de l'Indice et la composition de son portefeuille pourra diverger de celle de l'Indice en terme de constituants et de pondérations.

Le fonds n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

Cette classe d'actions entend distribuer un dividende annuel.

Le fonds veillera à avoir à tout moment une exposition au marché des actions en vue de maximiser l'exonération fiscale dite « RDT » pour les investisseurs soumis à l'impôt des sociétés en Belgique. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que le portefeuille du fonds pourrait ne pas être composé à 100% d'actions donnant droit au régime des RDT et que les revenus et plus-values liés aux actions du fonds pourraient donc ne pas être déductibles à 100% dans le chef des investisseurs constitués sous la forme de sociétés soumises à l'impôt des sociétés en Belgique. Dans des circonstances normales de marché, la Société de gestion veillera toutefois à ce que le portefeuille du fonds soit composé, à concurrence de minimum 80%, d'actions donnant droit au régime RDT. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne, sous réserve des limitations prévues par le prospectus et les statuts.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 ans.

La classe AD est offerte au public, soit aux personnes physiques soit aux personnes morales ; souscription minimale initiale de 5 000 euros.

Ces objectifs et la politique d'investissement sont une copie conforme de ceux repris dans le DIC du compartiment.

Le compartiment n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti. Le fonds est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire. Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur sont : le risque de concentration (le nombre de sociétés dans lesquelles le fonds est investi peut être inférieur à 100. La valeur d'inventaire peut donc connaître des variations de prix plus importantes que celles d'indices boursiers mondiaux largement diversifiés), le risque de capital (le fonds ne fait pas l'objet d'un « capital garanti » ou d'une « protection du capital ». L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (le fonds investissant en titres libellés dans d'autres devises que celles du fonds, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel).

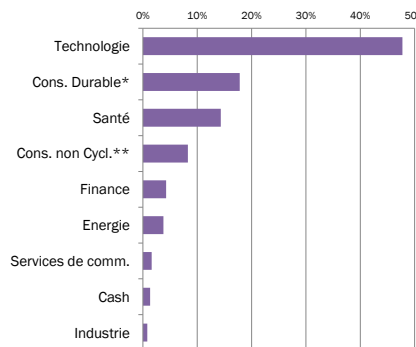
PERFORMANCES ET EVOLUTION DE LA VNI (Classe AD EUR)

Le compartiment ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage de données de performance. La classe AD a été lancée le 26 janvier 2021 au prix unitaire de € 100.

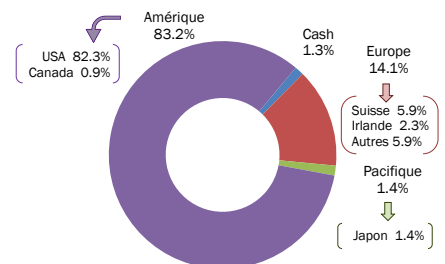
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Source : TreeTop Asset Management

Diversification sectorielle



Diversification géographique



Principales positions du portefeuille

Valeur Mob.	Emetteur	Sous-jacent	Secteur	Pays	% VNI
Action	APPLE	APPLE	Technologie	USA	7.6%
Action	MICROSOFT	MICROSOFT	Technologie	USA	7.4%
Action	ALPHABET	ALPHABET	Technologie	USA	7.3%
Action	AMAZON.COM	AMAZON.COM	Cons. Durable	USA	7.2%
Action	TESLA MOTORS	TESLA MOTORS	Cons. Durable	USA	5.5%
Action	META PLATFORMS	META PLATFORMS	Technologie	USA	4.5%
Action	NVIDIA	NVIDIA	Technologie	USA	4.2%
Action	JPMORGAN CHASE	JPMORGAN CHASE	Finance	USA	2.7%
Action	NESTLE	NESTLE	Cons. non Cycl.	SUISSE	2.6%
Action	JOHNSON & JOHNSON	JOHNSON & JOHNSON	Santé	USA	2.5%
TOTAL					51.5%

* Secteur Consommation Durable : englobe les sociétés dont les activités sont sensibles aux cycles économiques (automobile, biens ménagers durables, habillement, hôtels, restaurants, loisirs, médias et commerce de détail).

** Secteur Consommation Non-Cyclique : englobe les sociétés dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques (alimentation, boissons et tabac, biens ménagers non durables, produits d'hygiène personnelle, pharmacie et supermarchés).

Le DIC ainsi que le prospectus et les rapports périodiques du compartiment, en français et néerlandais, sont disponibles sur www.treetopam.com ou sur simple demande et sans frais à TreeTop Asset Management Belgium, 79 rue des Francs boîte 7, 1040 Bruxelles ou auprès de l'établissement assurant le service financier en Belgique: CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles. Les plaintes peuvent être adressées au "Compliance officer" de TreeTop Asset Management Belgium (adresse ci-contre) ou au Service de médiation: Ombudsfm, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8 B-1000 Bruxelles (www.ombudsfm.be ou ombudsman@ombudsfm.be).



TreeTop Asset Management Belgium
79 rue des Francs boîte 7
B-1040 Bruxelles
Tél: +32 2 613 15 30
info@treetopam.com